

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1913

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME SOIXANTIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

—
1913

HISTOIRE COMPARÉE ET RÉSUMÉE
DES
ÉCOLES CENTRALES
DU RHONE ET DE LA LOIRE
(1796-1803)
ET DE LEURS
JARDINS BOTANIQUES

PAR
CL. ROUX
Docteur ès Sciences.

Avec deux Portraits et deux Plans.

I

RÉORGANISATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
SOUS LA RÉVOLUTION

Sous l'ancien régime, l'enseignement secondaire était donné soit dans les grands collèges dirigés ordinairement par des Congrégations telles que les Jésuites, les Oratoriens, les Josephistes, etc., soit dans les petites pensions tenues par des maîtres d'école pourvus, pour la plupart, du grade de « maître ès arts ».

Pour la compréhension du récit qui va suivre, nous rappellerons qu'à Lyon existaient deux collèges : le Grand Collège ou Collège de la Trinité, fondé en 1519, régi par le Consulat de 1527 à 1565, puis dirigé par les Jésuites de 1565 jusqu'en 1762, et enfin par les Oratoriens jusqu'à la Révolution ; et le Petit-Collège, fondé en 1630, dirigé aussi par les Jésuites jusqu'en 1762, puis par des prêtres séculiers.

A Roanne, existait aussi un collège florissant, fondé sous LOUIS XIII par le Père Jacques COTTON, de Néronde, frère du célèbre confesseur d'HENRI IV, et dirigé par les Jésuites jusqu'en 1762, puis, jusqu'en 1793, par les missionnaires de Saint-Joseph, communément appelés les Josephistes, qui possédaient aussi un établissement à Lyon.

Survint la Révolution. L'Assemblée Constituante (5 mai 1789-30 septembre 1791) n'eut pas le temps de s'occuper de la réorganisation de l'Instruction publique, et ce fut seulement l'Assemblée législative (1^{er} octobre 1791-20 septembre 1792) qui supprima, par son décret du 18 août 1792, toutes les corporations, même celles vouées à l'enseignement officiel ou libre.

Malgré cela, beaucoup d'anciens établissements continuèrent à subsister tant bien que mal, jusqu'à ce que la Convention Nationale (21 septembre 1792-26 octobre 1795) ait pris, comme nous allons le dire, toutes les mesures relatives à l'organisation des nouvelles écoles.

Malheureusement, sous le régime de la Terreur (2 juin 1793-27 juillet 1794), qui caractérisa la seconde année du gouvernement de la Convention, de grands dégâts furent commis par la populace dans les bibliothèques publiques et privées, à tel point que, dès le 4 brumaire an II (25 octobre 1793), la Convention dut décréter précipitamment, sur la proposition intelligente, mais tardive, de Gilbert ROMME, député du Puy-de-Dôme, la défense de détruire ou mutiler, sous prétexte de faire disparaître les derniers « signes extérieurs de la féodalité », les livres, manuscrits et objets d'art !

Ce n'est que le 27 brumaire an III (17 novembre 1794) qu'un premier décret, concernant d'ailleurs l'enseignement primaire seul, vint réorganiser l'Instruction publique.

Trois mois plus tard, le 7 ventôse an III (25 février 1795), la Convention décréta, sur la proposition de LAKANAL, la création d'*Ecoles centrales* (à raison d'une école par 300.000 habitants) destinées à remplacer « tous les anciens établissements consacrés à l'Instruction sous le nom de collèges », y compris les Universités !

Remarquons que, malgré les décrets du 18 août 1792 et du 7 ventôse an III, quelques-uns de ces anciens établissements trouvèrent moyen de subsister, notamment des écoles de mé-

decine ; c'est ainsi que celle de Besançon, en l'an VI, avait encore 70 élèves, et que celle de Caen existait encore en l'an IX, comme le constata, non sans stupéfaction, le représentant du peuple FOURCROY, au cours de sa mission en Normandie !

Dans l'esprit des législateurs de 1795, les Ecoles centrales devaient donc être des établissements d'enseignement des sciences, des lettres et des arts, destinés à remplacer les collèges et les universités de l'ancien régime.

Hélas ! c'était, dit M. Louis LIARD, se payer de mots, et se vanter avec LAKANAL, d'avoir élevé « un temple immense, un temple éternel et jusque-là sans modèle, à tous les arts, à toutes les sciences, à toutes les branches de l'industrie humaine, et assuré, par ce chef-d'œuvre, à la nation française, sur les autres peuples de l'univers, une supériorité plus glorieuse que celle que lui avait donnée le succès de ses armées triomphantes » ; le temple n'était pas à la taille de la divinité ! Nous verrons plus loin que dans certaines villes, et en particulier à Lyon mieux qu'à Roanne, les mérites éminents de quelques professeurs, et la qualité de leurs auditeurs, élevèrent pendant les Ecoles centrales à un niveau vraiment supérieur, à tel point que le commissaire exécutif ALLARD écrivait, le 2 brumaire an VII : « Les professeurs de l'Ecole centrale (de Lyon) sont bien éloignés de sentir le but constitutionnel de cet établissement sublime... Ce n'est pas en faisant un vain étalage d'érudition qu'on détruit l'erreur et qu'on inspire l'amour de la liberté ! »

Revenons à l'organisation primitive des Ecoles centrales. Dans la loi du 7 ventôse an III, ces Ecoles, dit M. LIARD, « viennent après les écoles primaires, mais il n'y a rien au-dessus d'elles (1) ; ...elles y sont des écoles secondes, en ce sens qu'elles sont, au-dessus des écoles primaires ou premières, les

(1) A l'exception cependant de quelques établissements spéciaux, qui étaient : le Muséum d'Histoire naturelle (ancien Jardin du Roi réorganisé le 18 juin 1793), l'Ecole centrale des Travaux publics (instituée le 11 mars 1794) qui devint bientôt l'Ecole polytechnique, le Conservatoire des Arts et Métiers (29 septembre 1794), l'Ecole normale de Paris (24 octobre 1794), les trois Ecoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg (4 décembre 1794), puis plus tard le Bureau des Longitudes (24 juin 1795), le Collège de France (maintenu et réorganisé le 13 juillet 1795), et l'enseignement des Langues vivantes orientales institué à la Bibliothèque Nationale le 30 mars 1795.

organes d'un second degré d'enseignement ; mais elles n'y sont pas des écoles d'enseignement secondaire, en ce sens qu'elles ne conduisent pas à un troisième degré plus élevé d'enseignement. En fait, la loi de l'an III ne créait et n'organisait que deux degrés d'enseignement, celui des Ecoles primaires pour la masse, celui des Ecoles centrales pour une élite ».

On s'aperçut donc vite que la loi de ventôse an III avait besoin d'être modifiée ; et bientôt, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), une nouvelle loi, proposée par DAUNOU, fut votée qui organisait l'Institut de France, qui créait les Ecoles d'enseignement supérieur (1), dont l'utilité se faisait sentir, au-dessus des Ecoles centrales, et qui réduisait le nombre de ces dernières en même temps qu'elle modifiait leur programme de la manière suivante : Chaque Ecole centrale devait avoir seulement une dizaine de cours, et partant une dizaine de professeurs, au lieu de treize ; et ces dix cours, au lieu de s'offrir à l'élève selon ses préférences et sans distinction d'âge, étaient, très arbitrairement d'ailleurs, répartis en trois groupes superposés : 1^{er} groupe, pour les élèves de 12 à 14 ans, dessin, histoire naturelle, langues anciennes et langues vivantes ; 2^e groupe, pour les élèves de 14 à 16 ans, mathématiques, physique et chimie ; 3^e groupe, pour les élèves de 16 à 18 ans, grammaire, belles-lettres, histoire et législation. Il était, en outre, stipulé que chaque Ecole centrale devait être pourvue de cabinets de physique, chimie et histoire naturelle, et d'un jardin botanique.

Ce fut donc, en définitive, seulement sous le Directoire (27 octobre 1795-10 novembre 1799) et sous le Consulat (11 novembre 1799-18 mai 1804) que les Ecoles centrales purent s'organiser et fonctionner.

Leur organisation fut plutôt lente et difficile, puisque, en 1799, sur 86 écoles prévues, 45 existaient.

Leur fonctionnement fut aussi plutôt défectueux, et l'on peut

(1) Ces établissements d'enseignement supérieur, distribués en plusieurs catégories, restèrent d'ailleurs pour la plupart à l'état de projet, jusqu'au moment de l'organisation de l'Université de France par BONAPARTE. On se contenta de ceux qui existaient déjà (v. le renvoi précédent), en y ajoutant les Ecoles dites d'Artillerie, des Ingénieurs militaires, des Ponts et Chaussées, des Mines, des Ingénieurs de vaisseaux, de Navigation, de Marine.

dire que la plupart dépérissaient lorsque, en 1803, les Lycées les remplacèrent, ce qui, en somme, n'a été qu'un retour déguisé à l'ancien état de choses simplement amélioré.

Dans notre région, les trois Ecoles centrales du Rhône à Lyon, de la Loire à Roanne, et de l'Ain à Bourg-en-Bresse, furent inaugurées et fermées à peu près en même temps. Celles de Lyon et de Roanne ont même commencé à fonctionner le même jour, 1^{er} frimaire an V (21 novembre 1796), celle de Bourg quelques jours plus tard, le 1^{er} nivôse (17 décembre) ; de même les deux premières ont été fermées le même jour, 1^{er} germinal an XI (22 mars 1803), et la troisième quelques jours plus tard également, le 11 germinal (1^{er} avril).

L'Ecole centrale de l'Ain, qui eut l'honneur de compter notre grand savant lyonnais André-Marie AMPÈRE au nombre de ses professeurs, a été bien étudiée par M. le Professeur-Agrégé Joseph BUCHE dans son *Histoire du Studium, Collège et Lycée de Bourg-en-Bresse*, 1898 ; nous ne nous en occuperons donc pas. L'Ecole centrale du Rhône est connue, du moins dans ses grandes lignes, depuis la publication des travaux de MM. BONNEL, CHABOT et CHARLÉTY. Quant à celle de la Loire, on n'en savait pas grand'chose jusqu'au moment où nos recherches sur J. LAPIERRE ont attiré l'attention sur elle ; et les documents inédits que nous avons eu la chance de trouver, en 1908 et en 1912, dans les Archives départementales de Saint-Etienne, nous permettront de donner une note originale à la présente étude, qui a pour but non d'établir une monographie complète et détaillée de chaque Ecole centrale de Lyon et de Roanne, monographie qui reste à faire, mais de montrer l'évolution parallèle de ces deux établissements et celle des jardins botaniques qui leur étaient annexés, avec cette différence toutefois que le jardin botanique de Lyon a pu survivre et se développer, tandis que celui de Roanne a dû succomber en plein épanouissement !

II

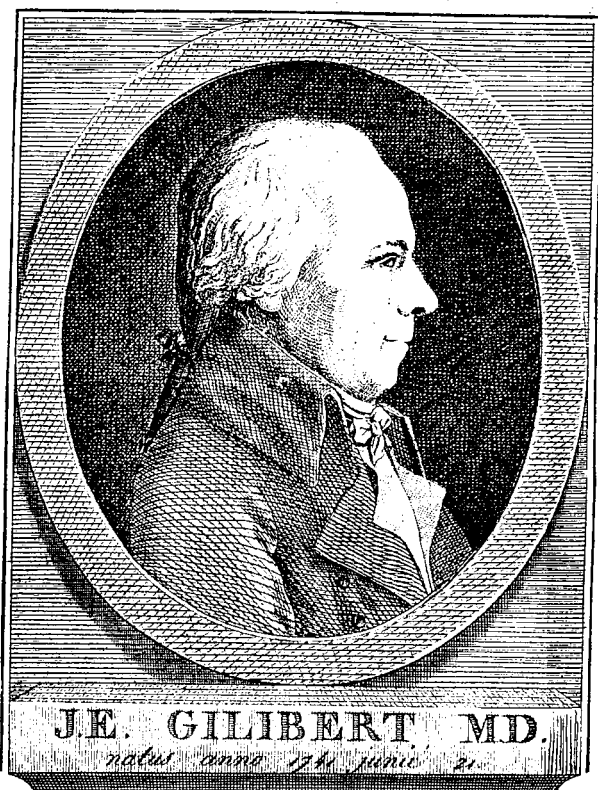
LES ÉCOLES CENTRALES DE LYON ET DE ROANNE

Les Ecoles centrales du Rhône à Lyon, et de la Loire à Roanne furent donc organisées en même temps, et à peu près sur le même modèle, s'inspirant naturellement des dispositions générales de la loi du 3 brumaire an IV : la nomination des professeurs était confiée à un *jury d'instruction* (1) composé de trois membres choisis par les autorités départementales ; les professeurs réunis élaient un Conseil d'administration intérieure de trois membres ; les élèves étaient admis à partir de douze ans et payaient, sauf exceptions, une rétribution annuelle pour chaque cours suivi ; des auditeurs libres pouvaient être admis à certains cours ; la bibliothèque était ouverte au public, etc.

Mais, pratiquement, les Ecoles centrales étaient assez indépendantes : « L'Etat avait ordonné la création et dénommé les matières d'enseignement ; l'administration départementale avait fourni le local et choisi le jury d'instruction qui avait nommé les professeurs. Mais ceux-ci étaient maîtres chez eux ; le bureau de trois membres, qu'ils avaient élu, administrait l'école. Chacun d'eux avait librement formulé sa méthode d'enseignement, et pouvait l'appliquer à sa guise. Le sort de l'œuvre tentée était remis entre leurs mains. Il leur fallait conquérir l'opinion, attirer un public et le retenir : mission difficile toujours, et dans ce cas particulièrement lourde, puisque c'était une mission de confiance ! » (CHABOT et CHARLÉTY, *op. cit.*, p. 40-41).

Nous allons voir comment ces principes furent appliqués et comment cette mission fut réalisée à Lyon et à Roanne.

(1) Plus tard, le remplacement de certains professeurs défunts ou démissionnaires s'effectuait quelquefois par voie de concours, ou même n'eut pas lieu du tout.



Le Dr Jean-Emmanuel GILIBERT.
Professeur à l'Ecole centrale du Rhône,
Fondateur et Directeur du Jardin botanique de Lyon.

L'Ecole centrale de Lyon.

A Lyon, c'est naturellement dans le Grand Collège que l'Ecole Centrale aurait dû être installée, mais comme il était encore habité par les soldats (1), cette installation se fit provisoirement au palais Saint-Pierre, « non sans difficultés, car les professeurs avaient droit au logement, et rien n'était prêt au palais pour les recevoir. Le département sollicita en vain du ministre de la guerre l'évacuation du Grand Collège. Il fallut, tant bien que mal, leur faire des chambres dans ce palais. C'est seulement à la fin de l'an VII que les locaux du Grand Collège furent rendus à l'Ecole centrale. » (CHABOT et CHARLÉTY, *op. cit.*, p. 36).

A peine organisée, l'Ecole fut inaugurée solennellement, le troisième jour complémentaire de l'an IV (19 septembre 1796); la cérémonie eut lieu dans la salle de la Bibliothèque du Grand Collège.

Les cours commencèrent réellement le 1^{er} frimaire an V (21 novembre 1796), « dans le local provisoirement assigné du ci-devant claustral de Saint-Pierre. »

Professeurs de l'Ecole.

Dessin : COGELL.

Histoire naturelle : D^r J.-E. GILIBERT, fondateur et directeur du Jardin botanique.

Langues anciennes : BESSON.

Mathématiques : ROUX.

Physique et Chimie : MOLLET.

Grammaire générale : BRUN, qui mourut à la fin de l'an VII; son successeur, choisi au concours, fut Hugues-Toussaint MENÉTRIER.

L'Ecole centrale de Roanne.

A Roanne, l'Ecole centrale fut installée naturellement dans l'ancien Collège des Josephistes, qui avait sur le collège et le palais de Lyon l'avantage d'avoir un grand jardin y adossé.

Les professeurs de Roanne ne paraissent pas avoir été logés dans l'école même, si l'on en juge par ce passage de LAPIERRE à propos de son prédécesseur : « Feu le citoyen PASSINGES, professeur dont le domicile étoit près de la maison de l'Ecole... », et si l'on remarque que certains, comme le médecin WORBE, consacraient leur temps à une lucrative clientèle en ville, au détriment de leur enseignement à l'Ecole.

Nous ne savons s'il y eut à Roanne une cérémonie solennelle d'inauguration de l'Ecole centrale ?

Les cours commencèrent réellement, comme à Lyon, le 1^{er} frimaire an V (21 novembre 1796) dans l'ancien collège.

Professeurs de l'Ecole.

Dessin : BRISSAT.

Histoire naturelle : Hector PASSINGES, fondateur et directeur du Jardin botanique; il mourut le 17 frimaire an VII et fut remplacé par J. LAPIERRE.

Langues anciennes : LAGIER aîné.

Mathématiques : BERTHET.

Physique et Chimie : WORBE.

Grammaire générale : LAGIER jeune.

(1) On sait que, pendant un certain temps, le corps de garde fut chauffé avec les précieux volumes de la grande bibliothèque de la Ville (55.000 volumes avant 1789), qui se trouvait dans ce collège.

Belles-Lettres : BÉRENGER.

Histoire : SERVAN, qui démissionna en l'an V et fut remplacé le 8 frimaire, an VI par BERTHOLON qui mourut en l'an VIII et ne fut pas remplacé.

Législation : DELANDINE.

Bibliothécaire : TABARD (1).

Administrateurs de l'Ecole (en l'an V) : GILIBERT, TABARD et COGELL.

Marche de l'Ecole.

« Il semble que l'Ecole centrale était toute désignée pour hériter du personnel d'élèves qui fréquentaient les anciens collèges fermés depuis trois ans. Elle fut loin toutefois de les avoir, du moins à ses débuts, et les raisons en sont sans doute faciles à déterminer. La nouveauté de l'institution excitait certainement des méfiances; de plus, la disparition des collèges avait étendu l'industrie des professeurs libres, qui conservèrent, avec une entière indépendance, une grande partie de leur clientèle. Enfin, il est probable que les crises politiques et économiques avaient diminué le nombre de ceux qui, par goût ou par intérêt, désiraient pour leurs enfants une culture élevée. Les résultats de la première année, l'an V, furent médiocres » (CHABOT et CHARLÉTY, *op. cit.*, p. 41), sauf pour les cours de GOGELL et de GILIBERT, qui furent très suivis. Ce dernier avait, dès le début, organisé le jardin botanique annexé à l'école et faisait des herborisations.

En l'an VI, l'Ecole prospéra; elle eut plus de 200 élèves, mais on dut renoncer à exiger d'eux une rétribution.

Dans le rapport du Jury d'instruc-

Belles-Lettres : FAUGET.

Histoire : MARILLIER.

Législation : SIAUVE (n'était plus professeur en l'an IX, d'après LAPIERRE).

Bibliothécaire : LAPIERRE.

Administrateurs de l'Ecole (en l'an IX) : VIGNON, WORBE, LAGIER cadet.

Marche de l'Ecole.

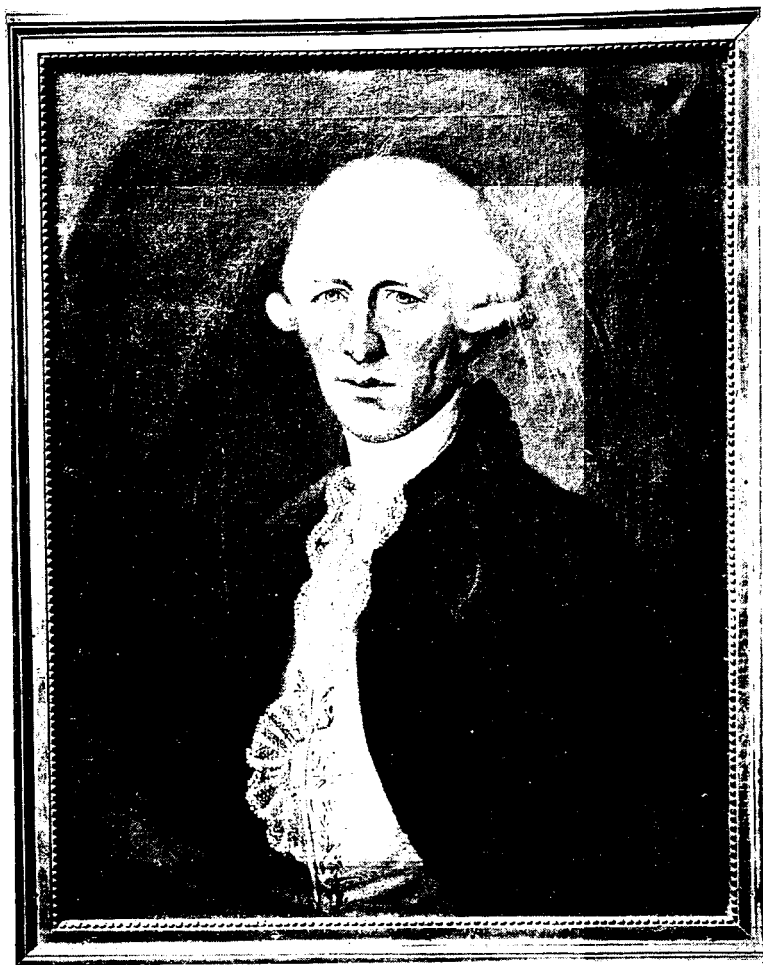
Etant donné l'énorme écart de population entre Roanne et Lyon, et aussi sans doute pour les mêmes raisons qu'à Lyon, l'Ecole centrale de Roanne fut loin d'être prospère.

Cependant, tandis qu'au 28 frimaire an VII le nombre total des élèves n'était que de 46, en l'an VIII l'Ecole avait plus de 80 élèves répartis comme il suit : Cours de dessin (Prof. BRISSAT), 21 élèves; histoire naturelle (Prof. LAPIERRE), 5; langues anciennes (Prof. LAGIER aîné), 15; mathématiques (Prof. BERTET), 13; physique et chimie (Prof. WORBE), 0; grammaire générale (Prof. LAGIER cadet), 19; belles-lettres (Prof. FAUGET), 6; histoire (Prof. MARILLIER), 4.

Il est surprenant que l'histoire naturelle n'ait pas eu plus d'amateurs, puisque les deux excellents professeurs PASSINGES et LAPIERRE (v. aux Documents justificatifs) entretenaient parfaitement le jardin botanique et faisaient des excursions comme à Lyon.

Les rapports des inspecteurs étaient très pessimistes; la discorde régnait parmi les professeurs qui se jalouaient et s'accusaient réciproquement; l'un d'eux, WORBE, officier de

(1) Dès le 20 pluviôse an IV (9 février 1796) une loi avait réglé la nomination et le traitement des bibliothécaires des Ecoles centrales.



Cliché communiqué par MM. BOUTTET et DÉCHELETTE.

Hector PASSIGES.

Professeur à l'École centrale de la Loire,
Fondateur et Directeur du Jardin botanique de Roanne.

tion, du 3 prairial an VI, les professeurs étaient ainsi notés : *bons*, BRUN, BESSON, DELANDINE, MOLLET, COCELL ; *excellent*, GILIBERT ; *célèbre*, BÉRENGER.

En l'an VII, d'après le rapport envoyé au « citoyen Ministre » par un commissaire-inspecteur, la prospérité se maintenait. Toutefois, un autre rapport envoyé la même année au même « citoyen Ministre » par le commissaire ALLARD était conçu en termes plutôt défavorables à l'égard des professeurs qu'il accusait d'avoir trop d'érudition ! (1).

santé, s'occupait de sa clientèle et ne faisait jamais son cours ! D'ailleurs, les professeurs étaient, en général, « sans talents ». (Nous reproduisons les passages les plus intéressants de quelques-uns de ces rapports dans nos documents justificatifs, à la fin de ce travail).

En somme, nous devons constater que l'Ecole de Roanne était, à tous les points de vue, loin de valoir celle de Lyon ; ajoutons que, malgré la disproportion des deux villes, il eût pu en être autrement, au moins pour la qualité, sinon pour la quantité de son personnel.

Suppression des Ecoles centrales. — Il faut dire que, dans leur ensemble, les Ecoles centrales « méritaient des critiques fondées d'où on pouvait conclure à une condamnation. On signalait dans la distribution des matières d'enseignement quelques erreurs pédagogiques. La loi de l'an IV, en créant trois groupes de cours superposés, morcelait les études et les coordonnait peu... Dans le livre qu'il écrivit (en l'an IX) pour défendre les Ecoles centrales, DESTUTT-TRACY... s'y proclame leur admirateur, les trouve excellentes en tous points, déclare qu'elles n'ont produit que *de bons effets, et pas un mauvais*, puis il leur trouve tant de défauts, il indique tant de réformes à faire, qu'en vérité ce singulier avocat, qui est pourtant sincère, se trouve avoir dressé contre elles un réquisitoire... Le dernier défenseur des Ecoles ornait de bandelettes la victime vouée à la mort. » (CHABOT et CHARLÉTY, p. 48 et 50.)

Ainsi que l'a dit très finement M. Joseph BUCHE (*op. cit.*, p. 140) à propos de la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) qui condamna les Ecoles centrales et qui confia l'enseignement secondaire aux Lycées d'Etat et aux Collèges communaux ou privés, « quelle que fût l'intention du Premier Consul, que des rêves d'Empire hantaient déjà, la suppression des Ecoles centrales était réclamée par l'opinion publique ».

Cependant, les Ecoles centrales survécurent quelque temps

(1) Il est vrai qu'une note, écrite en marge de ce rapport, nous apprend que « ce commissaire était de mauvaise humeur » !

à leur arrêt de mort. A Lyon, la dernière distribution des prix eut bien lieu le 30 thermidor (17 août) qui suivit la promulgation du décret de BONAPARTE, mais l'École rouvrit encore ses cours à la rentrée de l'an XI, et ne fut officiellement et définitivement fermée, en même temps que celle de Roanne, conformément à l'arrêté des Consuls du 27 vendémiaire an XI (18 octobre 1802), que le 1^{er} germinal an XI (22 mars 1803).

A Roanne, le nouveau Collège (plus tard Lycée) fut érigé par décret consulaire en date du 2 ventôse an XI (20 février 1803).

A Lyon, le Lycée s'ouvrit le 15 messidor an XI (5 juillet 1803).

La fermeture des Ecoles centrales eut, à certains points de vue, des conséquences regrettables : les professeurs, qui avaient d'ailleurs été peu et irrégulièrement payés, se virent tout à coup dans une situation encore plus précaire ; à Roanne, la collection d'histoire et d'antiquités fut dispersée, la collection de tableaux dilapidée, les instruments du cabinet de physique en grande partie brisés !

Nous verrons plus loin le sort, bien inégal, des deux jardins botaniques de Lyon et de Roanne.

En ce qui concerne les bibliothèques, leur sort fut réglé par deux arrêtés consulaires : le premier, du 24 vendémiaire an XI (15 octobre 1802), ordonnant l'apposition des scellés sur les bibliothèques des Ecoles centrales ; le second, du 8 pluviôse an XI (23 janvier 1803), attribuant aux municipalités la surveillance et l'entretien de ces bibliothèques, qui furent dès lors rouvertes au public.

Ainsi fut fait à Lyon et à Roanne, où TABARD et LAPIERRE ne conservèrent pas leurs fonctions de bibliothécaires.

III

LES CABINETS D'HISTOIRE NATURELLE
ET LES JARDINS BOTANIQUES*Annexés aux Ecoles centrales de Lyon et de Roanne.*

Comme il a été dit, la loi du 3 brumaire an IV prévoyait qu'un cabinet d'histoire naturelle et un jardin des plantes seraient annexés à chacune des Ecoles centrales. Dans l'intérêt de l'histoire des sciences naturelles, il serait fort utile de recueillir tous les documents qui se rapportent à l'exécution de cette clause. C'est ce que nous allons essayer de faire en ce qui concerne les collections et les jardins de Lyon et de Roanne. Pour le jardin de Lyon, on possède l'ouvrage très documenté de M. le Professeur GÉRARD, ainsi que les renseignements donnés ultérieurement par M. le Professeur Ant. MAGNIN. Pour la Loire, nous avons les résultats (inédits ou incomplètement publiés) de nos recherches et de celles de M. Stéphane BOUTTET, qui a bien voulu joindre ses efforts aux nôtres et qui a publié tout récemment une très substantielle notice (v. à la Bibliographie) dont la pièce capitale, que nous lui avons communiquée avec plaisir, est précisément l'un des manuscrits découverts par nous-même, en 1908 et en 1912, aux Archives départementales de la Loire.

1°

**Le Cabinet d'Histoire naturelle
de l'Ecole centrale de Lyon.**

Dès la première annonce de la création des Ecoles centrales, le D^r GILBERT s'était empressé de mettre à la disposition des autorités et du public son cabinet d'histoire naturelle, fort riche en herbiers, en livres et en objets variés. La ville de Lyon y adjoignit le cabinet de PESTALOZZI, qu'elle avait acquis en 1771. L'Académie des Sciences, Belles-Lett-

1°

**Le Cabinet d'Histoire naturelle
de l'Ecole centrale de Roanne.**

Dès l'annonce de la création des Ecoles centrales, nous savons par les manuscrits inédits de LAPIERRE (dont nous reproduisons le texte dans nos documents justificatifs), que PASSINGES s'était empressé, comme GILBERT à Lyon, de mettre les objets de son cabinet d'histoire naturelle, « qui étoit considérable », à la disposition de l'Ecole centrale; que LAPIERRE

tres et Arts possédait aussi des collections de ce genre provenant en partie du legs que lui avait fait P. ADAMOLI par son testament de 1763 ; or, un décret de la Convention ayant supprimé « toutes les Académies et Sociétés littéraires patentes ou dotées par la nation » (8 août 1793), le cabinet d'histoire naturelle de l'Académie de Lyon fut réuni à celui de l'Ecole centrale.

En outre, il existe à la Bibliothèque de Lyon (fonds COSTE, n° 11843, msc. in-f° de 3 p.) un intéressant document : c'est un arrêté de l'administration départementale du Rhône, en date du 12 ventôse an VI (2 mars 1798) qui ordonnait de confisquer « au profit du Cabinet d'histoire naturelle près l'Ecole centrale du département du Rhône, le cabinet, les livres et les divers objets scientifiques appartenant au citoyen IMBERT-COLOMÈS » qui les avait presque tous hérités de son oncle, le naturaliste SOUBRY.

Ainsi, grâce à ces divers apports et sans doute à d'autres que nous ignorons, le cabinet d'histoire naturelle de l'Ecole centrale du Rhône nous apparaît comme devant être riche et important.

Nous en trouvons encore la preuve dans ce fait qu'après la disparition de l'Ecole centrale, le maire de Lyon prit en 1807 un arrêté stipulant notamment que le professeur d'histoire naturelle (qui était toujours le D^r Emm. GILBERT) aura la garde et la conservation du cabinet d'histoire naturelle, et même, l'année suivante, il fut créé un poste spécial de « conservateur du cabinet d'histoire naturelle dont le titulaire remplira en outre les fonctions de professeur-adjoint ». Ce poste fut donné au D^r Stanislas GILBERT, fils du professeur titulaire. Les collections de l'Ecole centrale dont une partie d'ailleurs appartenait en propre à Emm. GILBERT, ne furent point dispersées ni détruites et servirent à

avait donné aussi ses propres collections ; qu'en outre, le professeur de législation, nommé SIAUVE, avait remis « dans la même intention beaucoup d'échantillons qu'il avait recueilli lorsqu'il résidoit dans le département du Mont-Blanc ».

LAPIERRE nous a d'ailleurs transmis une liste des minéraux, roches et fossiles qui existaient dans le Cabinet de Roanne.

Nous avons trouvé aussi, dans les Archives départementales de Saint-Etienne, un « Etat des machines et instrumens de physique et de chimie, déposés dans l'Ecole centrale du département de la Loire », 8 p. in-4°, qui paraît écrit de la main de WORBE et qui se termine par ces mots : « le présent état a été dressé par le professeur de physique et de chimie et recolé par les membres du Conseil d'administration intérieure de l'Ecole centrale du département de la Loire. A Roanne, le 29 prairial an IX. » Signé : WORBE, VIGNON, LAGIER cadet.

LAPIERRE avait constitué aussi un herbier très complet des plantes du Forez.

Malheureusement, après la fermeture de l'Ecole centrale, tous ces objets et échantillons furent dispersés ou abandonnés.

Il nous a été dit cependant que l'herbier de LAPIERRE a été conservé à Roanne jusqu'à ces dernières années ; peut-être se trouve-t-il encore relégué — mais en quel état — dans quelque recoin de l'Hôtel-de-Ville ou du Lycée ?

Les héritiers d'Hector PASSINGES ont pu retrouver une partie de ses échantillons, livres et papiers, qui sont encore actuellement en la possession d'un de ses descendants, M. JEANNEZ ; enfin, quelques-uns des échantillons de roches, minéraux et fossiles recueillis par LAPIERRE pourraient peut-être se trouver dans quelque tiroir du musée de la ville ?

Quoi qu'il en soit, on voit que la

constituer le premier fonds du Museum actuel, dont l'histoire a été racontée avec soin par F. FONTANNES dans une brochure devenue très rare (V. à la bibliographie).

2°

Le Jardin botanique de l'Ecole centrale de Lyon.

Dès le 20 prairial an III, le représentant du peuple DUPUIS avait décidé à Lyon la formation d'un jardin des plantes. Puis, par application de la loi du 3 brumaire an IV, un nouvel arrêté, pris par POULAIN-GRANDPREY, le 23 brumaire, complétait celui de DUPUIS resté sans exécution et décidait l'organisation du Cabinet et du Jardin annexés à l'Ecole centrale. Sur ces entrefaites, GILBERT, nommé professeur à cette Ecole, fut naturellement chargé d'organiser et de diriger ce cabinet et ce jardin. Il fut arrêté que le Jardin botanique serait établi dans le clos de l'ancienne abbaye de la Déserte. « Cette abbaye avait été fondée en 1260 pour des religieuses de l'ordre de Sainte-Claire... L'étendue de ce monastère et de ses dépendances était de 14 arpents métriques. Il était limité supérieurement par le bâtiment du Bon-Pasteur, transformé actuellement en caserne, inférieurement par la rue Saint-Marcel (actuellement rue du Sergent-Blandan) et, latéralement par la Grand'Côte d'une part, la Côte des Carmélites d'autre part. Le clos de la Déserte mesurait 25 à 26 bichérées (environ 335 ares) dont un peu plus du quart fut attribué à la pépinière départementale. Le reste fut partagé entre le Jardin botanique et une promenade publique. » M. le professeur GÉRARD, à qui nous empruntons ces détails (*op. cit.*, p. 27-

municipalité de Roanne n'a pas pris soin de veiller, comme cela heureusement a été fait à Lyon, à la conservation des matériaux, peut-être précieux, recueillis patiemment par les anciens naturalistes roannais. On ne peut que le regretter et formuler le vœu qu'à l'avenir pareille négligence ne sera plus commise.

2°

Le Jardin botanique de l'Ecole centrale de Roanne.

Dès le lendemain du décret instituant les Ecoles centrales (7 ventôse an III), la municipalité de Roanne, dans un mémoire adressé au jury d'instruction, avait insisté, dit M. BOUTTET (*op. cit.*, p. 3), sur les avantages que présentait l'ancien collège des Josephistes, qui possédait « un superbe et vaste jardin y attendant où l'on peut faire une école d'agriculture, un grand jardin botanique qui fournirait en abondance des plantes médicinales aux communes avoisinantes, et où l'on peut établir une collection d'arbres de toute espèce. » « Les auteurs du mémoire auraient pu ajouter, qu'en dehors de cet élément, à coup sûr précieux, Roanne avait alors l'avantage de posséder des naturalistes de valeur, dont l'un, Hector PASSANGES, avait déjà mis à la disposition du public les riches collections de plantes contenues dans ses jardins et orangeries... Ces plantes [exotiques] furent transportées dans le jardin botanique dont elles constituèrent le premier et, sans doute, le plus remarquable ornement. Lorsque fut ouverte l'Ecole centrale, PASSANGES se trouvait tout désigné pour y remplir les fonctions de professeur d'histoire naturelle et, comme tel, procéder à l'organisation du Jardin botanique, dont il fut, en effet, nommé directeur. Il fut secondé dans cette dernière tâche par son neveu FAUVEL. A sa mort, survenue le

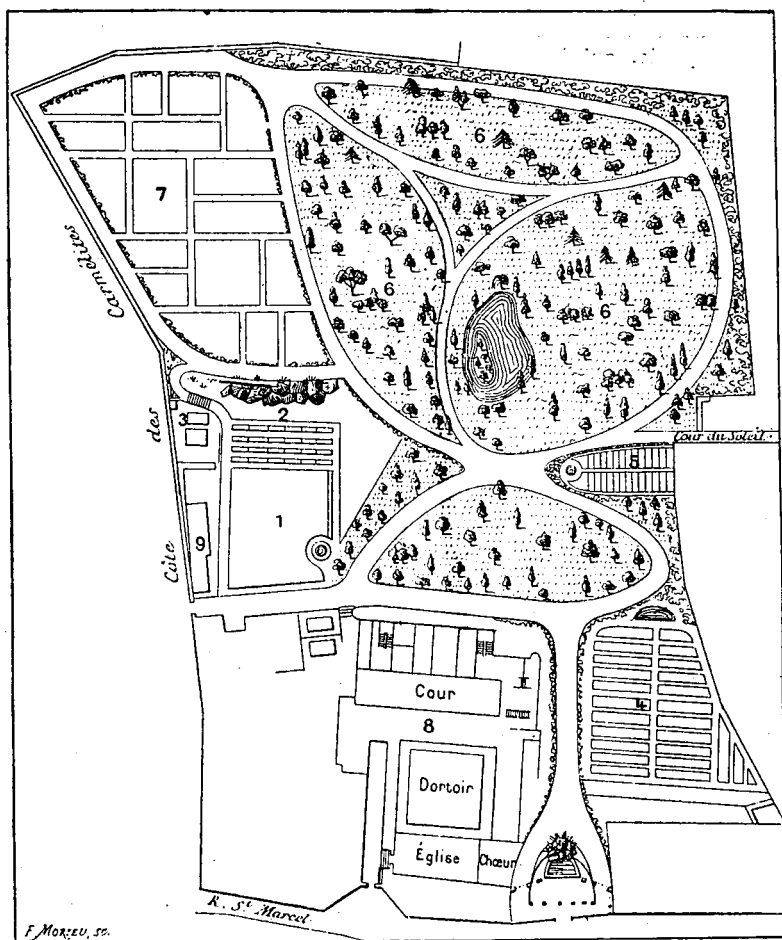
30) a retrouvé « grâce à l'obligeance de M. l'architecte DURET, deux plans indiquant quelle était la disposition donnée par GILBERT au jardin botanique qu'il venait de fonder... Le jardin n'avait d'abord qu'une seule entrée située montée des Carmélites ; on en créa une seconde plus tard, rue Saint-Marcel, en face de la rue des Anges, enfin, une troisième, plus tard encore, dans la cour du Soleil. Lors de la fondation de la place Sathonay (par démolition des bâtiments du monastère), la seconde entrée fut reportée au fond de cette place, entre les deux bâtiments qui la limitent aujourd'hui au Nord. Près de la rue Saint-Marcel, à droite de ce qui est aujourd'hui la place Sathonay, GILBERT avait établi, d'après SERINGE, une école d'environ mille espèces disposées d'après le système de TOURNEFORT, mais notre plan porte que cet espace était réservé à des semis et à une pépinière. Qui croire ? Une allée passant entre ces cultures et les bâtiments du couvent conduisait à la partie supérieure du jardin ; elle venait se briser contre une pente boisée au bas de laquelle on disposa, en 1812, le buste de l'abbé ROZIER. Là, sur la gauche, se trouvait en bordure de la montée des Carmélites un bâtiment exposé au levant, servant d'orangerie puis, disposée en gradins, l'école des plantes, surmontée de trois rangs de couches et châssis. SERINGE place en ces lieux une deuxième école, destinée à donner une idée de la méthode de DE JUSSIEU, et une troisième école disposée selon le système le LINNÉ, mais nous ne savons pas sur quels documents il s'appuie pour légitimer ses dires. A gauche des couches et des châssis, on rencontrait une serre mal construite, exposée au midi et dont le toit n'était point vitré. Sur la droite, près de la cour du Soleil, se trouvait un enclos où l'on cultivait des espèces ornementales. La partie supérieure qui s'étendait jusqu'à la caserne du Bon-

17 frimaire an VII, J.-M. LAPIERRE, naturaliste non moins recommandable, le remplaça à la fois comme professeur d'histoire naturelle et directeur du Jardin. C'est à ce dernier que nous devons le plan manuscrit (id., p. 4) de ce jardin », plan que dès 1906, au cours d'une visite en compagnie de notre collègue M. Ant. COLLET, nous trouvâmes appendu derrière une porte de la bibliothèque de Roanne, où personne, jusqu'à nous, n'y avait prêté la moindre attention ; ce document, curieux témoin de l'histoire locale, mériterait, ajoutions-nous dans notre première notice sur LAPIERRE, d'être mieux protégé contre le hasard des circonstances.

Nous reproduisons le schéma qu'a fait de ce plan M. BOUTTER qui le décrit ainsi : « Le plan de LAPIERRE est orné d'un dessin à l'échelle représentant le bâtiment désigné sous le nom d'orangerie. L'ensemble est au lavis en couleurs, tracé avec soin et accompagné d'indications qui donnent une idée assez précise de la façon dont les cultures étaient réparties. » (id., p. 4).

Cette idée, nous l'avons plus précise encore grâce à un précieux document, intitulé « *Etat de l'Ecole centrale de Roanne. Partie d'Histoire naturelle. Cabinet* », msc. de 11 pages in-f°, daté de Roanne, 21 prairial an IX, écrit et signé par LAPIERRE lui-même et conservé aux Archives départementales de la Loire, où nous l'avons découvert dès 1908 et copié en 1912 (v. ci-après, Documents justificatifs). Nous extrayons de ce manuscrit capital la description du jardin botanique de Roanne :

« Ce jardin, agréablement situé, attenant à la maison de l'Ecole centrale, dans un terrain plan et régulier, sous des expositions favorables, tourné directement aux quatre points du globe, rivalise avec ceux de nouvelle institution, soit par son entre-



Le Jardin botanique de l'Ecole centrale du Rhône.
(D'après l'ouvrage de M. le Prof. R. GÉRARD.)

1, Ecole des plantes; 2, Couches et châssis; 3, Serre; 4, Semis et pépinière, cette dernière établie seulement en ventôse au X; 5, Jardin fleuriste; 6, Ecole des plantes ligneuses; 7, partie réservée aux expériences agricoles; 8, Couvent de la Déserte, qui ne servit pas à l'enseignement botanique et fut démoli pour y établir la place Sathonay; 9, Orangerie.

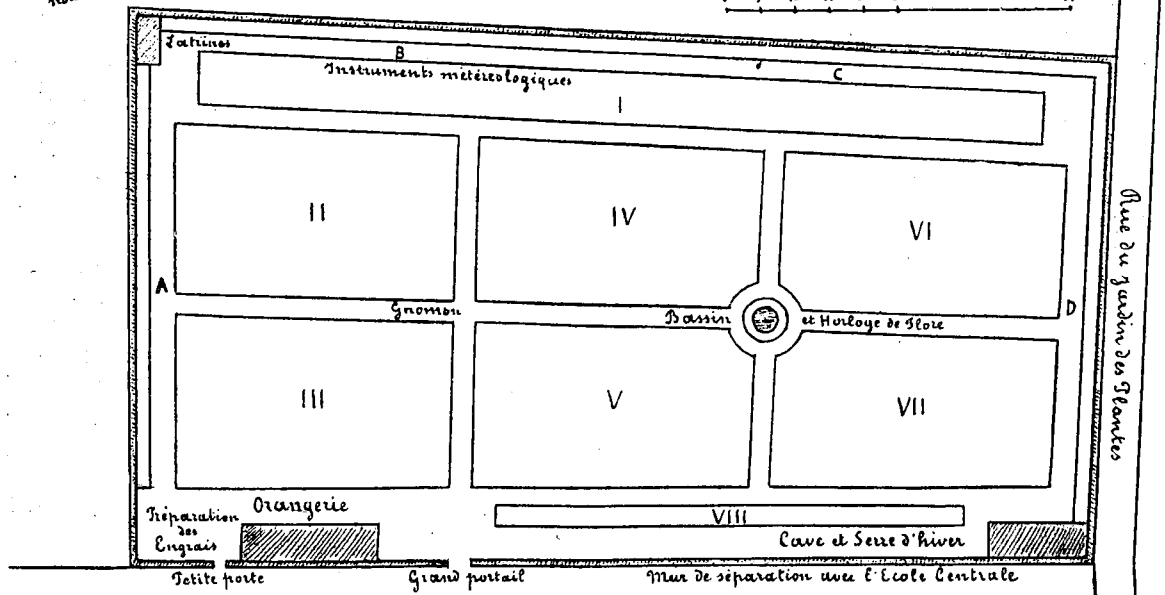
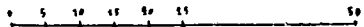
Pasteur était divisée en deux parties : la plus vaste, située à droite, renfermait l'école des plantes ligneuses, qui ne figuraient point dans les plates-bandes des diverses écoles citées ; la seconde partie, qui bordait la côte des Carmélites, était réservée pour des expériences d'agriculture, et peut-être aussi pour la culture de plantes médicinales que l'on délivrait gratuitement aux malades nécessiteux... GILBERT faisait ses cours dans la serre. »

Le 21 brumaire an IX, le préfet prit un arrêté en 17 articles, réglant tous les détails d'administration du jardin : elle « appartient au professeur d'histoire naturelle de l'École centrale (GILBERT), lequel a sous son inspection le directeur (NICODÉMI) chargé de se concerter avec lui pour le plan général et les détails ainsi que le jardinier-chef (PAILLET) qui suivra les dispositions données au directeur par le professeur. » (Article II de l'arrêté).

Cela nous montre l'importance prise déjà par le jardin botanique de Lyon : au moment de la suppression de l'École centrale, « on y cultivait plus de 4.000 espèces de plantes, nombre égal aux 2/3 de celles qui étaient cultivées dans le Jardin national de Paris, et parmi lesquelles une foule de plantes précieuses qui ne réussissaient ni dans la capitale ni à Montpellier. » (FONTANNES, *op. cit.*, p. 12).

tient, soit par ses richesses et ses progrès. Sa fondation datte de 4 années (par conséquent de l'an V, 1797) et, s'il est digne de l'attention du gouvernement et des amateurs d'histoire naturelle, il doit son succès aux dons généreux du Citoyen PASSINGES, à la protection du préfet du département et du sous-préfet de l'arrondissement. Il est long de 136 mètres 388 et large de 77 m. 936. Les plantes, classées selon le système de LINNÉ (les classifications de TOURNEFORT ou de JUSSIEU eussent été bien préférables), accompagnées de leurs noms génériques et spécifiques, occupent les deux tiers du côté du couchant. L'autre tiers, à l'ouest, est destiné pour la collection complète des arbres à fruits. Cette partie est préparée, en attente, pour cet effet, et contient la pépinière. Dans l'exposition au nord, est placée l'étude des arbres, cette partie est des plus belles et des mieux entendues. Ils sont plantés sur toute la longueur du jardin sur quatre rangs, d'hauteur proportionnée à leur grandeur. Les plus élevés ont acquis jusqu'à 12 mètres d'hauteur. La partie tournée au midi contient dans un hors-d'œuvre une collection de vignes connues et cultivées, une masse de 600 pots, les châssis, les fleurs de parterre. Dans un prolongement est l'orangerie qui est très commode. Sur tout le pourtour du jardin règne une platte bande où, selon les différentes expositions, on élève des plantes qui, quoique distribuées dans les classes, méritent d'être multipliées, soit par leur agrément, soit par leurs usages et propriétés. Les quatre grandes allées sont garnies dans toute leur longueur de caisses d'orangers, de mirtes, palmiers et autres arbrisseaux ou arbres d'orangerie, entremêlées de pots d'arbustes ou plantes rares. Au centre des classes est tracé un bassin qui n'est point encore construit, mais que nous espérons bientôt obtenir, par sa nécessité indispensable

Jardin botanique de Roanne (1797-1805)



Distribution

- | | | | |
|----------------|-------------------------------------------------------------|---|------------------------------------------|
| I. | - Etude d'arbres par rang de hauteur | A | - Plate-bande semis et fleurs d'agrément |
| II, III | - Etude d'arbres fruitiers et leur collection | B | - " " fleurs alpines et subalpines |
| IV, V, VI, VII | - Classes (plantes et arbustes) selon l'ordre linnéen | C | - " " cryptogames |
| VIII. | - Collection d'orangers et d'arbustes d'ornement en caisses | D | - " " fleurs d'ornement et d'agrément |

pour l'entretien des plantes aquatiques et pour les arrosements. Telle est l'heureuse disposition du jardin, ses richesses y répondent complètement. Les classes contiennent plus de 1400 plantes. L'étude des arbres va à 200, beaucoup sont encore distribués dans les classes. La collection de plantes grasses est de 300 pots. Outre cela, dans plusieurs centaines de caisses ou pots, on élève des arbres et arbustes des quatre parties du globe. » Suit, dans le manuscrit, le *catalogue* des plantes du jardin botanique, formant un total de 1592 espèces (beaucoup moins qu'à Lyon, par conséquent), et « plus de cent autres plantes dont on attend la floraison pour les classer et déterminer. » Suit aussi la note des « sommes et dépenses pour l'entretien du jardin » (v. aux pièces justificatives).

A la fermeture de l'Ecole centrale, il fut question de faire disparaître le Jardin botanique, mais le préfet prit le 21 prairial an XI, un arrêté aux termes duquel, vu la loi du 11 floréal an X, vu le *vœu manifesté par les maires de Lyon et les membres du Conseil municipal*, le jardin botanique était placé sous la surveillance et l'administration du maire de la division nord de Lyon (art. I) auquel sera adjoint un Conseil de 4 membres (art. II), Conseil auquel pourra assister le citoyen GILBERT, professeur au Jardin des Plantes (et non plus à l'Ecole centrale) mais avec voix consultative seulement (art. V); de plus, le Jardin étant devenu établissement *municipal*, toutes les dépenses y afférentes seront payées par la commune (art. VII); et enfin, le Cabinet d'histoire naturelle de l'an-

A la fermeture de l'Ecole centrale, le préfet refusa de continuer à payer les frais d'entretien du jardin botanique; le nouveau Collège s'en désintéressa aussi et, nous dit M. BOUTTET, demanda au préfet, le 27 messidor an XIII, que « le local du jardin botanique lui soit concédé pour l'usage de MM. les professeurs et pensionnaires ». Le 18 thermidor suivant (6 août 1805) le Conseil municipal de Roanne dut voter la suppression du jardin! Entre temps, une nouvelle rue (1) avait été ouverte à l'ouest du jardin, dont le mur oriental s'était écroulé en l'an XII sur 27 toises de longueur; les plantes avaient déjà péri en grand nombre et M. BOUTTET nous apprend que, finalement, le Conseil municipal, par délibération du 4 février 1806, restitua à FAUVEL, neveu et héritier de Pas-

(1) Cette nouvelle rue fut appelée d'abord rue du Jardin-des-Plantes, puis rue du Jardin-Botanique jusqu'en 1896 où elle reçut le nom de rue Noëlàs, sa dénomination actuelle. Comme le précise encore M. BOUTTET (*op. cit.*, p. 15), le Jardin botanique occupait donc la partie sud-ouest des dépendances du Lycée actuel, dont l'extrême limite était ladite rue Noëlàs; cette partie, rectangulaire, a une superficie de plus d'un hectare.

cienne école centrale restera sous la garde du citoyen GILBERT qui en demeure responsable (art. X).

Telles sont les dispositions très sages prises pour assurer la survivance des collections d'histoire naturelle et du jardin botanique de Lyon après la fermeture de l'Ecole centrale du Rhône.

Depuis ce jour, le *Cabinet* est devenu notre magnifique *Museum*, et le *Jardin botanique*, après avoir été malheureusement dévasté par la terrible tempête du 4 août 1853, fut transporté en 1857 au Parc de la Tête-d'Or où depuis, sous les directions successives de MM. E. FAIVRE, L. CUSIN, G. DUTAILLY, D^r Ant. MAGNIN et R. GÉRARD, il est devenu l'un des plus beaux de l'Europe. Il est vrai que son budget, qu'une ville moins grande que Lyon ne pourrait pas supporter, s'élève à près de 80.000 francs par an !

SINGES, 50 plantes ou arbustes (dont 16 orangers) en pots ou caisses, plus 488 pots vernis ou non vernis et 4 caisses; le reste fut donné à SCHMITH, ex-jardinier de l'Ecole centrale, sauf, évidemment, ce qui avait été dévasté et brûlé par les professeurs du nouveau Collège, ainsi que nous l'apprend LAPIERRE dans son curieux et emphatique rapport (reproduit par M. BOUTTET dans sa notice, p. 13-14) au Maire, en date du 25 septembre 1818. « Il ne reste plus aujourd'hui, le moindre vestige de ce qui fut jadis le jardin botanique, mais quelques Roannais ont conservé le souvenir de certains arbres d'essence rare (arbres de fer, tulipiers, etc.) qui faisaient partie de l'allée du midi parallèle à la rue de la Côte, et subsistèrent, témoins vivaces, longtemps après sa disparition. En 1845, le bâtiment de l'Orangerie existait encore et servait de salle de dessin. » (*Id.*, p. 15) (1).

(1) La *Société d'horticulture et de sylviculture de la Loiré*, siégeant à Roanne, essaya en 1872, sur l'initiative de son président Gustave DUCHÊNE, garde-général des forêts, de reconstituer un nouveau jardin botanique dans les terrains maraîchers situés allées du Marais. « L'inauguration de ce jardin, fort bien installé d'ailleurs et dont l'étendue était de 23.480 mètres carrés, eut lieu le 14 mai 1874; un professeur, M. VIGNERON, y était attaché, ainsi qu'un jardinier-chef et des élèves-jardiniers à demeure, le tout constituant, en réalité, une véritable Ecole d'horticulture. Mais la charge était trop lourde pour la Société d'horticulture. En 1876, une Société par actions, au capital de 60.000 francs, plus tard porté à 75.000 et dite *Société civile du Jardin botanique* fut créée... mais ne réussit pas à maintenir l'œuvre de M. DUCHÊNE, œuvre édifiée, il faut bien le reconnaître, sur un plan beaucoup trop vaste, et trois ans ne s'étaient pas écoulés que le jardin [qui d'ailleurs risquait de devenir aussi un lieu de fêtes de jour et de nuit] fermait ses portes » (St. BOUTTET, *op. cit.*, p. 15).

IV

PIÈCES JUSTIFICATIVES

**A. Documents inédits relatifs à l'École centrale
et au Jardin botanique de Roanne.**

Ces documents, au nombre de dix, ont été trouvés et étudiés par nous dans les Archives départementales de la Loire, les six premiers en 1908, les quatre derniers en 1912. Des recherches plus approfondies, pour lesquelles le temps nous a manqué, nous en auraient fait certainement découvrir d'autres.

1. « NOTES SUR LA NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HISTOIRE NATURELLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, par le citoyen LAPIERRE, ancien professeur de physique, mathématiques et langues anciennes ; professeur d'histoire naturelle (de l'École centrale) du département de la Loire ; correspondant de l'École des Mines de la République française ; associé correspondant de la Société d'Histoire naturelle et d'Agriculture du département du Rhône. Roanne, 30 frimaire an IX. » Manuscrit de 6 pages, petit in-f°.

Dans ces *Notes*, dont nous nous réservons de parler plus longuement dans un travail ultérieur, nous trouvons la preuve que LAPIERRE faisait bien des excursions d'histoire naturelle avec ses élèves :

Au haut de la montagne de la Madeleine, près d'une chapelle ruinée, existoit une fontaine claire, limpide, agréablement ombragée... C'est dans son sein que dans nos courses botaniques nous faisons rafraîchir notre boisson. C'est à l'ombre des arbres qui la couvroient que nous prenions nos repas pour réparer nos forces épuisées par la fatigue. Quelle fut ma surprise en thermidor an 7, de ne plus retrouver la fontaine chérie ! Je voyageais avec trois de mes élèves, nous nous crûmes égarés. Cependant, à force de chercher, nous trouvâmes à dix pas sur la gauche un misérable filet d'eau qui se perdoit dans les bruyères ou les mirtils. L'eau échauffée étoit à peine potable. Je regarde autour de moi, tous les arbres étoient disparus aux environs ; et ce grenouillet auparavant si riche en plantes alpines étoit desséché. Ce fut en vain que je cherchai à retrouver le *Vaccinium oxycoccus*, l'*Andromeda polifolia*, le *Comarum palustre*, le *Rosolis*, la *Pyrole*, le *Splachnum ampullaceum*, etc.

Dans la lettre accompagnant l'envoi de ce mémoire au citoyen préfet, datée du 3 nivôse an IX, LAPIERRE donne une liste de

Citoyens du département de la Loire connus par leurs talents et leur zèle pour les progrès de l'agriculture :

Citoyens DE FAUTRIÈRES, domicilié à Cordelles et à Roanne. Ancien ami de BUFFON et DAUBENTON, etc., connu par son amour pour les sciences physiques et naturelles, ses nombreuses collections, ses jardins ornés de plantes rares et d'arbres précieux dans tous les genres. Il est à regretter qu'on n'aye jamais pensé à lui pour membre du jury (LAPIERRE veut désigner le *Jury d'instruction* de l'Ecole centrale).

CARTIER, médecin à Roanne.

MICHON DU MARAIS, à Roanne.

IMBERT, de Montbrison, dont les talents en tout genre sont généralement reconnus.

DE LA ROCHETTE, domicilié à Villemontais.

CHATELUS aîné, à Roanne. CHATELUS cadet, à Saint-Priest-la-Roche.

CHANTRON, ingénieur à Roanne.

BERGIER, à Mably.

GUITTON père, à Roanne, connu pour le premier cultivateur du département.

GAMBON père, à la Bénissons-Dieu.

BOUQUET LA GRYE fils aîné, à Ambierle, plein de talents, de connoissances et de moyens.

FAUVEL, à Roanne.

LA BLANCHE, sous-préfet.

DUBIEN, à Chenevoux.

DE DRÉE, à Château-neuf près Charlieu.

DUCOIN aîné, à la Bénissons-Dieu.

MEAUDRE, à Roanne.

MONT-CORBIER, à Roanne.

D'ARFIN, à Nandax, près de Roanne...

2. « ETAT DE L'ECOLE CENTRALE DE ROANNE. PARTIE D'HISTOIRE NATURELLE. CABINET. » Ce manuscrit, de 11 pages in-f°, comprend les parties suivantes :

a) Cabinet :

On n'a fait aucun fond pour former un cabinet d'histoire naturelle près l'Ecole centrale. Feu le citoyen PASSINGES, professeur dont le domicile étoit près de la maison de l'école, faisoit servir à ses leçons les objets qu'il tiroit du sien qui étoit considérable, le fruit de ses savantes recherches et d'un travail de vingt années. Le professeur actuel (1) a déposé ses différentes collections dans les trois règnes de la nature, dans une salle de la maison, laquelle lui sert pour ses démonstrations. Il en a distrait pour la base et le commencement d'un cabinet public, seulement les doubles de ses échantillons de minéraux, parmi lesquels il en est peu d'étrangers au département de la Loire. Le citoyen SIAUVE, ancien professeur de législation à la même école,

(1) C'étoit LAPIERRE lui-même.

a cédé dans la même intention beaucoup d'autres échantillons qu'il avoit recueilli et en a fait passer une caisse lorsqu'il résidoit dans le département du Mont-Blanc.

b) Suit un

Etat des substances minérales qui sont déposées pour le cabinet d'histoire naturelle :

Talcs : de Briançon, smectite, stéatites 4 variétés.

Asbestos, Hornblende, Baryte sulfatée, tirés de différentes montagnes.

Tufs : communs, ostéocolle, incrustant, coquiller.

Chaux : opaques, sablonnée, celluleuse, rhomboïde, muriatique, cristallisée 4 variétés, avec manganèse.

Inolite (P) : fleur de fer, filamenteuse.

Schistospathe (*sic*, peut-être pour schisto-spath P).

Quelques stalactites.

Marne schisteuse.

Gypse : usuel, spéculaire.

Chaux fluatée : verte, spathique, violette, cubique, alabastrite.

Alumine : à fayence, à foulon, des potiers, endurcie, des champs, spongieuse.

Ardoises : des toits, grise, bitumineuse, à crayons, des charpentiers.

Basaltes : 6 variétés.

Variolite. Trapp.

Laves : compacte, poreuse, bâtarde.

... (Une série de minéraux et fossiles, puis) :

Une dent de narval, un madrépore, quelques coquillages marins fort communs.

Machines tirées du cabinet de physique pour les leçons : un microscope, une petite machine électrique.

c) Suit un

Etat des dépenses : Il ne s'en est faite aucune jusqu'à présent, parce qu'on comptait faire l'acquisition du superbe et beau cabinet de feu le citoyen PASSANGES. Le détail et tout ce qui concerne cette acquisition en a été demandé par les citoyens ministres de l'intérieur FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, QUINETTE, LUCIEN BONAPARTE, qui désiroient tous le réunir à l'école, vû ses richesses et le prix modique dont se contentent les héritiers ; il a été envoyé plusieurs fois ; on n'a rien prononcé à cet égard.

d) Viennent ensuite la description du *jardin botanique*, que nous avons donnée plus haut, le *Catalogue des arbres, arbrisseaux, arbustes, plantes entretenues dans le jardin botanique de l'Ecole centrale de la Loire* (1.592 espèces), puis le manuscrit se termine par la note et les signatures suivantes :

Sommes et dépenses pour l'entretien du jardin. Il a été alloué annuellement une somme de 600 francs. On en a commencé l'emploi seulement en l'an 7. En l'an 8, les dépenses n'ont pas excédé 200 francs ; pour l'année

actuelle, il n'a été employé en ce moment que la somme de 536 francs. Un seul jardinier a suffi; son traitement annuel est de 1.200 francs. La construction de l'orangerie, tenant lieu de serre chaude, dont les travaux sont presque achevés, n'excèdera guère 2.200 francs. Il reste encore deux dépenses extraordinaires à faire : la collection des arbres à fruits, généralement désirée, qui pourra se monter à la somme de 600 francs, un bassin dont la construction ira tout au plus à 1.000 francs.

Roanne, ce 21 prairial an IX.

Signé : LAPIERRE,

Professeur d'histoire naturelle du département de la Loire.

Vu par nous, membres du Conseil d'administration intérieure de l'école centrale du département de la Loire,

Signé : VIGNON, WORBE, LAGIER cad.

3. « ETAT DES MACHINES ET INSTRUMENTS DE PHISIQUE ET DE CHIMIE, DÉPOSÉS DANS LE CABINET DE L'ÉCOLE CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE. » Ce manuscrit, in-4° de 8 pages, paraît écrit de la main de WORBE et se termine ainsi :

Le présent état a été dressé par le professeur de phisique et de chimie, et recolé par les membres du conseil d'administration intérieure de l'école centrale du département de la Loire. A Roanne, le 29 prairial an IX.

Signé : WORBE, VIGNON, LAGIER cad.

4. « STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, PREMIÈRE PARTIE », en 3 « cayers » de 73, 100 et 82 pages petit in-f°. Nous avons donné, dans notre *Notice* de 1908, l'analyse détaillée de cette statistique, et nous ajoutions qu'en raison de la disparition de l'École centrale, LAPIERRE, découragé, n'avait pas rédigé la *Deuxième partie* de sa Statistique ; le *Supplément* ci-après se rapporte à la première partie, qui n'est pas datée.

5. « SUPPLÉMENT AU TABLEAU TOPOGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, Roanne, le 20 frimaire an X », 42 pages in-folio. Le catalogue des plantes que LAPIERRE y donne « est presque aussi complet qu'il puisse l'être, m'étant occupé, dit-il, de la botanique et de parcourir nos montagnes depuis 22 ans... Je n'insère point les plantes qui croissent dans la plaine ».

6. « QUELQUES MANUSCRITS INTÉRESSANTS DÉPOSÉS SURTOUT DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, DONNÉE DEPUIS A LA VILLE DE ROANNE. » Ce manuscrit, in-4° de 12 pages, n'est pas daté. LAPIERRE y décrit ou signale

17 manuscrits, donne des renseignements historiques sur la bibliothèque de Roanne, ainsi que des notices biographiques sur quelques hommes célèbres du Forez.

7. *Tableau de l'Ecole centrale de Roanne* (en l'an VII ou VIII), une feuille indiquant sur 3 colonnes les noms des professeurs, la désignation des cours, et le nombre des élèves. Nous avons reproduit plus haut les indications de ce tableau.

8. La pièce ci-après, ainsi que les deux suivantes, ont été trouvées par nous dans les dossiers des Archives relatifs à l'Instruction publique.

... L'Ecole centrale ne présente pas non plus tous les avantages que le gouvernement a droit d'en attendre. On peut en assigner pour première cause son placement à Roanne, distant de 60 kilomètres du chef-lieu (Montbrison), ce qui a mis l'administration supérieure dans l'impossibilité d'y exercer la surveillance nécessaire. Lors de mon entrée en fonctions, les professeurs y étoient divisés en deux partis, bien plus occupés de leurs tracasseries que du succès de l'enseignement; le jury même (1) n'étoit pas étranger à cette lutte aussi indécente pour les élèves que ridicule pour le public. Les parents éprouvoient de la répugnance à y envoyer leurs enfants. Je suis parvenu par ma correspondance, et surtout par un voyage fait exprès, à ramener la concorde dans cet établissement; il a été fait un projet de pensionnat auquel j'ai donné mon approbation et qui vous a été soumis... Le ministre de l'intérieur n'a fait aucune réponse; de nouvelles dissensions survenues dans l'école, dont il sera ci-après parlé, ont fait abandonner ce projet. Le jardin botanique est un des plus riches et des mieux soignés;... Cette école possède encore le fond d'un assez beau cabinet de physique, mais le professeur, qui est en même temps officier de santé (2) n'en tire aucun parti; il n'a jamais ouvert de cours ni fait aucune expérience soit en physique soit en chimie

Ce document, écrit en l'an IX par le citoyen IMBERT, préfet du département de la Loire, fait partie des pièces relatives au rapport présenté au conseiller d'Etat NAJAC, en mission dans la 19^e division militaire.

9. Autre pièce du même genre :

L'Ecole centrale n'est pas moins loin du but de son institution. Sept cours y sont ouverts. Ils offrent 83 élèves. Les professeurs sont en général sans talents.

(1) Il s'agit du jury d'instruction de l'Ecole centrale.

(2) Il s'agit de WOMBÉ.

10. Autre pièce :

A l'égard de l'Ecole centrale, le tableau de la situation est d'autant plus pénible que son établissement est plus important. La mésintelligence s'est établie entre les professeurs. On en a accusé plusieurs d'avoir péché contre les mœurs. Le jury (1) s'est cru obligé de conclure à leur destitution ; le préfet du département n'a pas cru les faits assez prouvés ou les formes de procédure assez bien remplies par le jury, en conséquence n'a pas cru devoir confirmer les destitutions. Le motif qui le plus influé sur la détermination du préfet, c'est l'approche de la nouvelle organisation de l'instruction publique et la peine de faire perdre à des professeurs leur état sans qu'aucune ressource leur fut ouverte dans un moment où ils seroient dépouillés de toute considération... De tous ces incidents est résulté un état de choses que l'on pourroit appeler vraiment la chute de l'Ecole si l'on ne s'empressoit de la restaurer. On est allé jusqu'à dire que quelques personnes saisiroient l'occasion de ces maux, les feroient même empirer s'ils le pouvoient pour priver la ville de Roanne de son école, et la transférer en quelque autre ville du département. Mais trop de considérations se réunissent et militent pour la conservation de cet établissement à Roanne; elles sont d'ailleurs présentées dans un mémoire ci-joint. Le gouvernement la maintiendra donc et fera mettre en œuvre tous les moyens de le rendre florissant. Le préfet a instruit le ministre de l'intérieur de tout ce qui concerne l'Ecole centrale du département et l'on ne doute pas qu'il ne soit parvenu à l'intéresser à l'établissement de Roanne.

Pour copie conforme. *Signé* : LA BLANCHE (2).

B. Biographies succinctes de quelques personnages cités (3).

ADAMOLI (Pierre). — Ancien conseiller du roi; maître des ports, ponts et passages de la ville de Lyon. Légua, par son testament de 1763, sa bibliothèque, son cabinet de médailles et d'histoire naturelle à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Mourut le 3 juin 1769.

BÉRENGER (Laurent-Pierre). — Né à Riez près Toulon le 28 novembre 1749, mort à Lyon le 26 septembre 1822. D'abord oratorien, puis professeur de belles lettres à Troyes, à Orléans, puis à l'Ecole centrale de Lyon, puis proviseur du Lycée. Poète-moraliste. Membre de plusieurs Académies.

COGELL. — Né à Stockholm en 1834, mort le 20 janvier 1812. Peintre, professeur à l'Ecole de dessin et à l'Ecole centrale de Lyon.

CUSIN (Louis-Antoine). — Lyon, 11 mai 1824-31 juillet 1901. Aide naturaliste au Jardin botanique de Lyon de 1857 à 1884. Dirigea ce jardin,

(1) Là encore, il s'agit du jury d'instruction de l'Ecole.

(2) Sous-préfet de Roanne.

(3) Pour plus de détails sur ces divers personnages, consulter les sources indiquées ci-après dans la *Bibliographie*, ainsi que l'*Histoire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, par J.-B. DUMAS, 1839.

- par intérim, de juin 1879 à mars 1880. Secrétaire-général de la Société d'Horticulture pratique du Rhône de 1857 à 1887. Un des fondateurs de la Société botanique de Lyon en 1872; son président en 1878. Auteur d'un *Herbier de la Flore de France*, par le procédé phytotoxygraphique, en 26 volumes parus de 1867 à 1874, dont les 13 premiers en collaboration avec Edme ANSERQUE, vétérinaire militaire, inventeur du procédé.
- DUCHÈNE (Gustave).** — Licencié ès-sciences naturelles. Garde-général des Eaux et forêts à Roanne vers 1865-1875. Fondateur en 1869 et président de la Société d'Horticulture et de Sylviculture de la Loire. Auteur de diverses brochures sur le reboisement dans les départements du Rhône et de la Loire.
- DUTAILLY (Gustave).** — Né à Meuvy (Haute-Marne) le 2 août 1846; mort à Paris le 4 février 1906. Docteur ès-sciences. Professeur de botanique à la Faculté des Sciences et directeur du Jardin botanique de Lyon (1880-1881), puis député de la Haute-Marne.
- FAIVRE (Dr Ernest).** — Né à Pontailleur-sur-Saône le 17 mars 1827; mort à Lyon le 24 juin 1879. Professeur de botanique et doyen de la Faculté des Sciences, et directeur du Jardin botanique de Lyon de 1859 à 1879.
- FAUVEL (Claude).** — Pharmacien-droguiste à Roanne. Neveu et successeur de PASSINGES, dont il fut le collaborateur dans l'organisation du Jardin botanique de Roanne; conseiller municipal puis maire (en 1830 et 1847) de cette ville où il mourut le 10 août 1854 à l'âge de 90 ans.
- GÉRARD (René).** — Docteur ès-sciences et d'abord professeur-agrégé à l'École supérieure de pharmacie de Paris, puis (depuis mars 1887) professeur de botanique à la Faculté des Sciences et directeur du Jardin botanique de Lyon. Président de diverses Sociétés savantes et horticoles; auteur de travaux importants sur la botanique générale et d'une excellente *Histoire du Jardin botanique de Lyon* (1896).
- GILIBERT (Jean-Emmanuel).** — Lyon, 21 juin 1741-2 septembre 1814. Docteur en médecine, professeur de botanique à Lyon depuis 1772, puis en Pologne et en Russie de 1775 à 1783; professeur à l'École centrale; fondateur et directeur du Jardin botanique de la Déserte en 1795. Auteur d'ouvrages botaniques importants.
- JUSSIEU (DE).** — La famille DE JUSSIEU, originaire du hameau de ce nom, situé dans la commune de Bessenay (Rhône), a donné plusieurs générations de botanistes éminents. C'est Bernard DE JUSSIEU (né à Lyon le 17 août 1699, mort à Paris le 6 novembre 1777) qui est le véritable innovateur de la *Méthode naturelle* de classification des plantes si bien développée et perfectionnée par son neveu Antoine-Laurent DE JUSSIEU (né à Lyon le 12 avril 1748, mort à Paris le 15 septembre 1836).
- LAPIERRE (Jean), de son vrai nom COCU-LAPIERRE.** — Roanne, 26 avril 1761-28 décembre 1834. D'abord capucin, puis instituteur, professeur à l'École centrale et au Collège, directeur du Jardin botanique, et bibliothécaire de la Ville de Roanne. Archéologue et surtout naturaliste de valeur. Auteur de nombreux et importants travaux, restés manuscrits, sur la zoologie, la botanique et la géologie du département de la Loire.
- MAGNIN (Dr Antoine).** — Docteur ès-sciences et en médecine. Chargé de cours à la Faculté des Sciences (1881) et directeur du Jardin botanique de Lyon (de novembre 1881 à mai 1884), puis professeur de botanique et

- doyen de la Faculté des Sciences de Besançon. Auteur de très nombreux et importants travaux sur la végétation et sur l'histoire de la botanique dans le Lyonnais et le Jura, notamment d'un *Prodrome d'une Histoire des botanistes lyonnais*.
- MOLLET** (Joseph). — Aix-en-Provence, 5 novembre 1755-30 janvier 1829. Ancien oratorien. Professeur de mathématiques et d'astronomie au Petit-Collège, puis de physique et chimie à l'Ecole Centrale de Lyon. Auteur de nombreux ouvrages.
- NICODEMI** (Gaetano). — Napolitain; vint à Lyon en 1799 comme surveillant et adjoint au directeur du Jardin botanique, puis devint directeur intérimaire (1801) et titulaire (1803). S'est suicidé au début d'avril 1804.
- PASSINGES** (Hector). — Roanne, 20 juillet 1738-8 décembre 1798. Pharmacien-droguiste, puis professeur à l'Ecole centrale, fondateur et directeur du Jardin botanique de Roanne. Un des membres fondateurs (1761) puis secrétaire-perpétuel (1783) du Bureau d'Agriculture de Roanne. Naturaliste et horticulteur distingué. Fit plusieurs fois partie de la municipalité de Roanne. Auteur d'une *Lettre sur les Volcans du Forez* publiée dans le grand ouvrage de FAUJAS DE SAINT-FOND (*Les Volcans éteints du Vivarais et du Velay*, 1778), et de *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du département de la Loire* publiés dans le Journal des Mines en 1796 et 1797.
- PESTALOZZI** (Jérôme-Jean). — Né à Venise le 23 juin 1764, mort à Lyon le 26 avril 1742. Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1696-1719). Possédait une belle collection d'histoire naturelle (qui renfermait celle du voyageur Balthazard de MONCONYS et qui fut vendue à la ville de Lyon en 1771 par son fils le Dr A.-J. PESTALOZZI) et un herbier considérable (qui fut donné à Emm. GILBERT).
- ROMME** (Gilbert). — Né à Riom en 1750, mort à Paris le 20 juin 1795. Ardent révolutionnaire; prit une part importante aux lois sur l'Instruction publique votées par la Convention. A contribué aussi à faire adopter le télégraphe Chappe, le Calendrier républicain, etc. Auteur d'un *Annuaire du Cultivateur pour la 3^e année de la République*.
- ROUX** (l'abbé Claude-Antoine). — Né à Lyon le 18 juin 1750, mort à Ecully le 1^{er} décembre 1829. Prêtre en 1779, chanoine de Saint-Nizier en 1785; se livra longtemps à la prédication. Professeur de philosophie à Grenoble (1770) où il suivit pendant deux ans le cours d'anatomie du P. DOMINIQUE, puis revint à Lyon en 1774 professer la rhétorique. Assermenté sous la Révolution. Professeur de mathématiques à l'Ecole Centrale puis au Lycée et à la Faculté des Sciences où il avait pris le grade de docteur ès-sciences en 1809. Reprit, le 6 avril 1820, ses fonctions sacerdotales.
- ROZIER** (l'abbé François). — Lyon, 23 janvier 1734-29 septembre 1793. Agronome et botaniste. Professeur à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, dont il organisa le jardin botanique de concert avec LA TOURETTE et GILBERT, puis directeur de cette Ecole en 1765-1766 après le départ de BOURGELAT.
- SMITH** ou SCHMITH. — Allemand de Moravie, fils du premier jardinier de l'empereur d'Autriche. Collaborateur de PASSINGES et de LAPIERRE comme jardinier du jardin botanique de Roanne, ville où il fut chargé plus tard (en 1811) des plantations d'arbres des promenades Populle.
- SERINGE** (Nicolas-Charles). — Né à Longjumeau le 3 décembre 1776, mort à Lyon le 29 septembre 1858. Botaniste de premier ordre. Résida d'abord

- en Suisse, puis vint à Lyon en 1830 comme professeur et directeur du Jardin botanique jusqu'à sa mort. Auteur de nombreux travaux.
- SOUBRY ou SOBRY (Jean-André). — Lyon, 1705-1775. Oncle d'IMBERT-COLOMÈS à qui il donna ses collections d'Oiseaux, Poissons, Insectes, Plantes et Minéraux, qui ensuite furent incorporées au Cabinet de l'Ecole centrale de Lyon.
- TABARD (François). — Né à Lyon en 1746, mort le 3 mars 1821. Professeur. Fut bibliothécaire de l'Ecole centrale de Lyon. Membre, puis secrétaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, et de la Société d'Agriculture de Lyon.
- WORBE (Jean-François-Sébastien). — Dreux, 27 décembre 1771-2 mai 1836. Officier de santé, puis docteur en médecine en 1804. Professeur de physique et chimie à l'Ecole centrale, mais n'y fit jamais de cours ! Quitta Roanne en 1808.

C. Bibliographie.

1. BONNEL (Antonin), *Les Ecoles à Lyon pendant la période révolutionnaire* (Annales de la Société Nationale d'Education de Lyon, 38^e livraison, 1891-1892, p. 1-114).
2. BOUTTET (Stéphane), *Notice sur l'ancien Jardin botanique de Roanne*, in-8° 16 p., avec 1 portrait et 1 plan h. texte (Extr. de *Rodumna*, revue du Pays Roannais, octobre 1913).
3. BUISSON, *Dictionnaire de Pédagogie*.
4. CHABOT et S. CHARLÉTY, *Histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône de 1789 à 1900* (Annales de l'Université de Lyon, nouv. série, II Droit-Lettres, fascicule 7, Lyon, 1901).
5. DESTUTT-TRACY, *Observations sur le système actuel d'Instruction publique*, in-8°, Paris, an IX.
6. DUVAL (Hippolyte), *Essai bio-bibliographique sur Jean-Emmanuel Gilibert (1741-1814)*, Lyon, 1912 (manuscrit inédit).
7. FONTANNES (F.), *Le Museum d'Histoire naturelle de Lyon. Notice historique*, in-8°, 31 p., Lyon, 1873.
8. GÉRARD (R.), *La Botanique à Lyon avant la Révolution et l'histoire du jardin botanique de cette ville*, avec fig. dans le texte (Annales de l'Université de Lyon, 1896).
9. LIARD (Louis), *L'Enseignement supérieur en France, 1789-1889*, t. I^{er}, Paris, 1888.
10. MAGNIN (Dr Antoine), *Prodrome d'une Histoire des Botanistes Lyonnais, suivi d'Additions et Corrections* (Annales de la Société botanique de Lyon, t. XXXI, XXXII, XXXV, 1906, 1907, 1910, et tir. à part). Nombreuses indications, et renvois à d'autres travaux.
11. MULSANT (Fleury), *Précis historique sur le musée de la ville de Roanne*, Roanne, 1845.
12. ROUX (Cl.), *Notice biographique sur J.-M. Lapierre*, naturaliste, archéologue et bibliothécaire de la ville de Roanne (Annales de la Société Linnéenne de Lyon, t. LIII, 1906, et tir. à part, 4 p.).
13. — *Notice complémentaire sur la vie et les travaux de J.-M. Lapierre*, naturaliste roannais (Mêmes Annales, t. LIV, 1907, et tir. à part, 3 p.).

14. ROUX (Cl.), *Un manuscrit géologique de Lapierre, sur la Montagne de Saint-Clément près de Tarare* (Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Tarare, n° 3 de 1908, et tir. à part, 8 p., Charlieu, 1909).
15. — *Histoire des Sciences naturelles et agricoles en Forez, et Supplément à l'Histoire*, etc. (Annales de la Société d'Agriculture, Sciences et Industrie de Lyon, 1911, 1912 et 1913, et tir. à part, 1 vol., 1911 et 1 broch., 1913).
16. ROUX (Cl.) et BOUTTET (St.), *Cinquième notice sur le naturaliste roannais J.-M. Lapierre* (Annales de la Société Linnéenne de Lyon, t. LIX, 1912, et tir. à part, 10 p.).
17. *Archives et Bibliothèques départementales et municipales de Lyon, Saint-Etienne et Roanne.*

TABLE

I. <i>Réorganisation de l'Instruction publique sous la Révolution.</i> . . .	161
II. <i>Les Ecoles Centrales de Lyon et de Roanne.</i>	166
III. <i>Les Cabinets d'Histoire naturelle et les Jardins botaniques annexés</i> à ces Ecoles centrales.	171
1° Cabinets d'Histoire naturelle.	171
2° Jardins botaniques.	173
IV. <i>Pièces justificatives.</i>	180
A. Documents inédits relatifs à l'Ecole centrale et au Jardin botanique de Roanne.	180
B. Biographies succinctes de quelques personnages cités. . .	185
C. Bibliographie.	188
